

Section européenne anglais ou espagnol



Les sections européennes

Les sections européennes sont ouvertes aux lycéens des voies générales et technologiques. Ces sections ont pour objectif de favoriser la maîtrise avancée d'une langue vivante par les élèves et l'ouverture européenne et internationale des établissements.

À qui sont-elles destinées ?

Les sections européennes sont ouvertes à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère. Ces élèves motivés sont accueillis dans la limite des places disponibles dès la seconde. Il y a la possibilité de commencer l'option européenne en première générale ou technologique. Une lettre de motivation est demandée, à adresser au lycée.



Un enseignement de langue renforcé :

L'élève choisissant l'option européenne aura une heure hebdomadaire d'anglais renforcé et une heure en Discipline non linguistique (DNL)

Les élèves auront une heure d'une discipline non linguistique en anglais, leur offrant la possibilité de développer des capacités en termes de réflexion et d'échanges d'idées, tout en se familiarisant avec la culture anglophone.



Activités culturelles et échanges

Dans le cadre de son projet, l'établissement organise des activités culturelles et d'échanges visant à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie de la civilisation du ou des pays où est parlée la langue de la section.

Un voyage en Grande Bretagne est organisé avec les sections européennes (de la seconde à la terminale).



Attendus en terminale :

Baccalauréat : obtention de la mention européenne (un plus pour parcoursup) si le candidat a au minimum 12/20 en anglais (contrôle continu) et 10/20 en DNL (évaluation orale en fin d'année de terminale)

Examen : priorité à l'inscription à un examen de certification (passé au lycée en cours de formation) :

CAMBRIDGE ENGLISH CERTIFICATE :

Validation du niveau A2 ou B1 (valable à vie)

TOEIC : Test Of English for International Communication (disponible suivant les années)

Points forts de l'option :



- Renforcement des compétences langagières (en particulier l'oral) pour acquérir un très bon niveau
- Vocabulaire spécifique
- Possibilité de passer des examens qui sont un atout sur un cv et pour la poursuite d'études
- Maîtrise des langues qui favorise l'accès aux universités étrangères et Mobilité professionnelle
- Découverte culturelle d'un pays européen

Pour tout renseignement : ce.0400007r@ac-bordeaux.fr